DPE refait — kit presse régionale

Étude OneDpe publiée le 17 novembre 2026 · base publique des DPE de l'ADEME (extraction complète du 25 août 2026) · crédit obligatoire : « Source : OneDpe.fr »

Ce kit donne, pour chacun des 38 départements où le compte est publiable, la ligne de l'étude et un exemple de paragraphe départemental. Les départements sont listés par numéro : l'étude ne les classe pas, et un écart de quelques points n'a pas de sens à cette échelle.

1. Lire une ligne départementale

COLONNE	CE QU'ELLE EST	CE QU'ELLE N'EST PAS
Diagnostiqués deux fois	un DPE et celui qui l'a remplacé, à deux visites distinctes, dans le département	le parc
Avec un geste relevé	second DPE relevant au moins un des six gestes suivis (fenêtres, chauffage, ventilation, murs, toiture, eau chaude), quel que soit le résultat	des travaux facturés
Part	avec un geste relevé / diagnostiqués deux fois	un taux de rénovation
Fenêtres, chauffage, murs	parmi les logements avec un geste relevé, part portant ce geste ; les gestes se cumulent	un classement des gestes

Un « geste relevé » est une amélioration déclarée d'un équipement ou d'une isolation entre les deux diagnostics : il n'est ni daté, ni facturé, ni vérifié. Sous 300 logements avec un geste relevé, aucun taux départemental n'est publié : seuls les comptes figurent.

2. Le paragraphe départemental

Exemple pour le Nord, rédigé à partir de sa ligne (§ 3) :

> Dans le Nord, 2 967 logements diagnostiqués deux fois à deux visites distinctes depuis juillet 2021 entrent dans le périmètre de l'étude. Pour 867 d'entre eux (29,2 %), le second DPE relève au moins un geste : les fenêtres dans 44,9 % de ces cas, le chauffage dans 34,7 %, l'isolation des murs dans 9,9 % (les gestes se cumulent). En France, la part est de 30,5 %. Au niveau national, 44,8 % des passoires diagnostiquées deux fois sortent des classes F et G au second DPE sans geste relevé, contre 84,8 % quand un geste est relevé, hors les cas où le second DPE est moins bon que le premier. Un geste est un changement d'état déclaré entre deux diagnostics, ni daté, ni facturé, ni vérifié. Source : OneDpe.fr, à partir de la base publique des DPE de l'ADEME.

⚠️ Le taux de sortie des classes F et G n'est pas publié par département : il ne se lit qu'en comparaison avec les logements sans geste relevé, et cette comparaison n'est solide qu'au national.

3. Les 38 départements publiés, par numéro

DÉPARTEMENT	DIAGNOSTIQUÉS DEUX FOIS	AVEC UN GESTE RELEVÉ	PART	FENÊTRES	CHAUFFAGE
Alpes-Maritimes (06)	1 866	585	31,4 %	45,5 %	59,0 %
Bouches-du-Rhône (13)	3 679	860	23,4 %	37,1 %	53,1 %
Calvados (14)	1 416	516	36,4 %	39,3 %	30,6 %
Charente-Maritime (17)	1 313	412	31,4 %	36,7 %	34,5 %
Eure-et-Loir (28)	1 317	520	39,5 %	25,0 %	36,9 %
Finistère (29)	1 151	324	28,1 %	33,6 %	39,8 %
Gard (30)	1 536	428	27,9 %	41,6 %	49,5 %
Haute-Garonne (31)	2 152	593	27,6 %	32,9 %	55,1 %
Gironde (33)	2 750	776	28,2 %	39,2 %	37,0 %
Hérault (34)	2 093	588	28,1 %	30,4 %	51,4 %
Ille-et-Vilaine (35)	2 035	627	30,8 %	45,5 %	24,2 %
Indre-et-Loire (37)	904	305	33,7 %	32,8 %	35,4 %
Isère (38)	1 808	577	31,9 %	39,2 %	43,3 %
Loire (42)	1 102	350	31,8 %	42,3 %	34,9 %
Loire-Atlantique (44)	2 102	630	30,0 %	38,3 %	24,1 %

DÉPARTEMENT	DIAGNOSTIQUÉS DEUX FOIS	AVEC UN GESTE RELEVÉ	PART	FENÊTRES	CHAUFFAGE
Loiret (45)	1 082	406	37,5 %	35,7 %	35,5 %
Maine-et-Loire (49)	1 475	477	32,3 %	35,6 %	30,4 %
Manche (50)	2 400	856	35,7 %	45,6 %	17,3 %
Morbihan (56)	1 104	312	28,3 %	34,3 %	31,1 %
Nord (59)	2 967	867	29,2 %	44,9 %	34,7 %
Oise (60)	932	344	36,9 %	39,0 %	36,0 %
Pas-de-Calais (62)	2 110	443	21,0 %	26,0 %	32,1 %
Puy-de-Dôme (63)	1 058	317	30,0 %	36,6 %	42,3 %
Pyrénées-Atlantiques (64)	1 112	347	31,2 %	47,8 %	30,8 %
Bas-Rhin (67)	1 225	379	30,9 %	41,7 %	32,7 %
Rhône (69)	3 056	1 024	33,5 %	57,6 %	23,7 %
Haute-Savoie (74)	1 206	372	30,8 %	41,4 %	29,6 %
Paris (75)	9 689	3 429	35,4 %	56,3 %	13,7 %
Seine-Maritime (76)	1 875	584	31,1 %	29,3 %	31,7 %
Seine-et-Marne (77)	1 231	382	31,0 %	40,1 %	33,2 %
Yvelines (78)	1 776	510	28,7 %	39,0 %	27,5 %
Var (83)	2 036	475	23,3 %	39,6 %	53,5 %
Vaucluse (84)	1 095	420	38,4 %	20,2 %	71,7 %

DÉPARTEMENT	DIAGNOSTIQUÉS DEUX FOIS	AVEC UN GESTE RELEVÉ	PART	FENÊTRES	CHAUFFAGE
Essonne (91)	1 367	427	31,2 %	40,3 %	31,1 %
Hauts-de-Seine (92)	3 878	1 215	31,3 %	50,6 %	21,6 %
Seine-Saint-Denis (93)	1 771	482	27,2 %	43,2 %	26,3 %
Val-de-Marne (94)	2 212	660	29,8 %	45,8 %	25,5 %
Val-d'Oise (95)	1 217	379	31,1 %	34,6 %	35,1 %

Sous le plancher de 300 logements avec un geste relevé (diagnostiqués deux fois / avec un geste relevé ; aucun taux publié) : Ain (01) 738 / 173 · Aisne (02) 516 / 157 · Allier (03) 744 / 281 · Alpes-de-Haute-Provence (04) 246 / 60 · Hautes-Alpes (05) 354 / 103 · Ardèche (07) 356 / 110 · Ardennes (08) 210 / 74 · Ariège (09) 294 / 70 · Aube (10) 482 / 131 · Aude (11) 663 / 173 · Aveyron (12) 378 / 107 · Cantal (15) 161 / 44 · Charente (16) 546 / 194 · Cher (18) 439 / 151 · Corrèze (19) 418 / 113 · Corse (20) 431 / 100 · Côte-d'Or (21) 715 / 239 · Côtes-d'Armor (22) 855 / 253 · Creuse (23) 233 / 68 · Dordogne (24) 531 / 149 · Doubs (25) 539 / 146 · Drôme (26) 574 / 208 · Eure (27) 1 038 / 290 · Gers (32) 261 / 88 · Indre (36) 310 / 93 · Jura (39) 244 / 74 · Landes (40) 615 / 173 · Loir-et-Cher (41) 377 / 126 · Haute-Loire (43) 261 / 69 · Lot (46) 128 / 35 · Lot-et-Garonne (47) 771 / 249 · Lozère (48) 85 / 29 · Marne (51) 695 / 265 · Haute-Marne (52) 298 / 104 · Mayenne (53) 306 / 99 · Meurthe-et-Moselle (54) 830 / 219 · Meuse (55) 141 / 39 · Moselle (57) 851 / 219 · Nièvre (58) 382 / 121 · Orne (61) 562 / 150 · Hautes-Pyrénées (65) 438 / 109 · Pyrénées-Orientales (66) 520 / 157 · Haut-Rhin (68) 772 / 191 · Haute-Saône (70) 210 / 69 · Saône-et-Loire (71) 760 / 237 · Sarthe (72) 602 / 211 · Savoie (73) 555 / 156 · Deux-Sèvres (79) 552 / 161 · Somme (80) 710 / 182 · Tarn (81) 566 / 192 · Tarn-et-Garonne (82) 333 / 133 · Vendée (85) 901 / 281 · Vienne (86) 828 / 285 · Haute-Vienne (87) 690 / 219 · Vosges (88) 352 / 78 · Yonne (89) 687 / 187 · Territoire de Belfort (90) 263 / 66. Un département sous le plancher n’est pas « peu concerné » : son effectif est trop petit pour un taux.

Outre-mer (diagnostiqués deux fois / avec un geste relevé ; trop peu pour un taux) : Guadeloupe 2 / 0 · Martinique 26 / 2 · La Réunion 4 / 0.

4. Les chiffres nationaux de référence

- 104 759 logements diagnostiqués deux fois depuis juillet 2021, à deux visites distinctes ; 31 953 avec un geste relevé (30,5 %).
- Passoires : 6 878 sur 15 359 sortent des classes F et G sans geste relevé (44,8 %), 9 351 sur 11 026 avec un geste relevé (84,8 %), hors les cas où le second DPE est moins bon que le premier ; 18 % des logements ressortent du second diagnostic avec un résultat pire.
- Quand c’est le seul geste relevé, changer de chauffage fait gagner 1,26 classe en moyenne, changer les fenêtres 0,69.

5. Ce que l’étude ne dit pas

- Elle ne parle ni de « logements rénovés » ni de « travaux réalisés » : elle relève des gestes déclarés, pas des chantiers.
- « Sans geste relevé » ne veut pas dire « sans travaux » : on sait seulement qu’aucun geste n’a été relevé.
- Elle ne classe pas les départements et n’explique pas leurs écarts.
- Elle ne dit pas que refaire son DPE permet de sortir d’une passoire : l’écart entre deux diagnostics joue dans les deux sens, et c’est l’étiquette officielle du logement qui fait foi.
- Elle ne porte ni sur le coût des travaux ni sur les aides : la base de l’ADEME n’en contient pas.

Contact presse : Steven Annonziata, presse@onedpe.fr.